Escroquerie en ligne

Par Bangous

Bonjour, je ne suis pas fier de mon acte, bien au contraire mon acte me ronge chaque jour qui passe
J'ai escroquer plusieurs personne dans le but d'aider quelqu'un de ma famille à s'en sortir financièrement
J'ai rendez vous aujourd'hui à la police en audition libre pour ceci Est-ce possible que je soit mis en garde à vue même si c'est une audition libre? Est-ce possible de faire de la prison ou se sera plutôt du sursis? Merci.
Je n'ai aucun antécédent judiciaire, et je compte assumer mes actes

---
Par Zénas Nomikos

Bonjour,

votre état d'esprit est tout à votre honneur.
Vous pouvez compter sur la clémence des juges vu que vous reconnaissez les faits et que vous n'avez pas l'intention de récidiver.
Dans votre cas, je doute fort que vous puissiez prendre de la prison ferme.
Faites confiance aux autorités et tout se passera bien si vous êtes sincère, respectueux et de bonne foi.
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10409]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10409[/url]
[url=https://www.cabinetaci.com/comparution-sur-reconnaissance-prealable-de-culpabilite/]https://www.cabinetaci.com/comparution-sur-reconnaissance-prealable-de-culpabilite/[/url]

Par Bangous

Merci pour votre réponse, le rendez vous a été décalé car il y avais « une urgence » à la place j'ai donc rendez vous dans 2 jours mais le stress me mange aussi actuellement?
La GAV sera obligatoire vu que je vais assumer mes actes?? Merci

---
Par Zénas Nomikos

a priori il n'y aura pas besoin de garde à vue.
Soyez confiant, dites-vous que vous allez avoir la chance de repartir à zéro, d'être écouté à charge et à décharge.
Vous allez pouvoir soulager votre conscience et ensuite vous serez un homme neuf, libre de ne pas recommencer et libre de prendre en compte la victime.
Toutes les chances sont de votre côté, si vous dites rien que la vérité et toute la vérité vous pourrez compter sur la clémence des autorités.
L'idéal serait la crpc à votre demande, pour cela, voir les deux liens de ma réponse précédente.